

Wipes LSA

DATE DE MISE A JOUR : 07/03/24

Lingettes imprégnées à usage exclusivement professionnel
HYGIENE DE LA MAMELLE AVANT LA TRAITE
DESINFECTION DES TRAYONS

PRODUIT BIOCIDÉ

Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Acide L-(+)-lactique 2g +Acide salicylique 0,099g

GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 3 : Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire

Autorisation : CHZN3635

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Lingettes imprégnées
Couleur	Blanches
Odeur	Douce
pH pur	2,8±0,3 (solution d'imprégnation)
Masse volumique (20°C)	1,011±0,01 g/cm ³ (solution d'imprégnation)
Point de congélation	-1 °C (solution d'imprégnation)
Point d'ébullition	> 100 °C (solution d'imprégnation)

Propriétés :

Mode d'emploi :

Les lingettes Wipes LSA sont des lingettes désinfectantes bactéricides et levuricides destinées à la désinfection des trayons avant la traite.

Action rapide :

- Bactéricide sur Escherichia coli, Staphylococcus aureus, Streptococcus uberis en 30 secondes.
- Levuricide sur Candida albicans en 1 minute.

Mise en place de la recharge :

Wipes LSA

DATE DE MISE A JOUR : 07/03/24

- Retirer le couvercle du seau, placer la recharge dans le seau. Percer le sac de la recharge et passer la première lingette au travers de l'opercule du couvercle, puis refermer le seau.
- Quand la lingette apparaît, tirer d'un coup sec afin de la séparer de la lingette suivante.
- Refermer l'opercule.

Lors de la traite :

- Eliminer les premiers jets.
- Utiliser une lingette Wipes LSA par vache pour désinfecter chaque trayon.

Paramètres de contrôle :

Merci de vous rapprocher de votre conseiller pour toute demande relative aux paramètres de contrôle.

Conditionnements :

carton

6,58kg

Utiliser le produit dans les 24 mois à partir de sa date de fabrication.

Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense.

Qualité - Sécurité :

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET : <http://www.kersia-group.com>

Utiliser le produit dans les 24 mois à partir de sa date de fabrication.

Réglementation

Wipes LSA est un article conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans Wipes LSA ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

Wipes LSA ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.